



**Procès-verbal du Conseil de l'UFR de Droit, Sciences Economique et Politique  
Réunion du mardi 25 novembre 2025**

Le Conseil de gestion de l'UFR de Droit, Sciences Economique et Politique de l'Université Bourgogne Europe s'est réuni le mardi 25 novembre 2025 à 12 heures, salle du Conseil de Droit, sous la présidence de Jimmy LOPEZ, Directeur de l'UFR.

**Etaient présents ou représentés :**

Madame Stéphanie DIRX (procuration à Nicolas GERBAY), Madame Elsa FOREY (participation en visioconférence), Monsieur David JACOTOT, Monsieur Alexandre JEANNIN, Madame Natalie JOUBERT (participation en visioconférence), Madame Lucie WATRIN (participation en visioconférence), représentant le collège A des enseignants.

Monsieur Dominique BIANCO, Madame Sonia BODROUX, Monsieur Pierre BORDAIS, Madame Anne-Laure CASSARD, Madame Anne-Sylvie COURDIER, Madame Nathalie DROIN, Monsieur Nicolas GERBAY, Monsieur Fabrice HOARAU (participation en visioconférence), M. Matthieu LLORCA (participation en visioconférence), représentant le collège B des enseignants.

Monsieur Louis BICHEBOIS (participation en visioconférence), Madame Emilie LE GRAND, Monsieur Simon LAVACHE, représentant le collège des étudiants.

Monsieur Baptiste GUIGNARD (participation en visioconférence), Madame Juliette OLIVIER (participation en visioconférence), représentant le collège BIATSS.

**Etaient invités et présents :**

Madame Christelle COUTANT-LAPALUS (Vice-Doyenne aux moyens), Monsieur Denis CLAUDE (Référent FORTHEM), Monsieur Philippe JUEN (Chargé de mission SEFCA), Madame Géraldine MAUGAIN (Vice-Doyenne aux relations avec les professionnels et à la communication), Madame Mireille MONNIER (Vice-Doyenne à la pédagogie en Master), Madame Aurélie TOMADINI (Vice-Doyenne à la pédagogie en Licence), Monsieur Philippe WINCKEL (Vice-Doyen aux relations internationales).

Monsieur Romain CARRE (Responsable Administratif), Madame Maud LE BARBANCHON (Responsable Administrative adjointe et Scolarité), Madame Béatrice LORSON (Responsable de la bibliothèque de section Droit), Madame Elodie BOUCHET (Secrétaire de séance).

**Etaient excusés :**

Madame Rachel GUILLAIN, Monsieur Ivan LEDEZMA, Monsieur Stéphane TIZIO, Madame Aurore GRANERO, Monsieur Kourouma GUESSAN-BI, Madame Lucette BROUTECHOUX-BOUVET (1<sup>ère</sup> Présidente de la Cour d'appel de Dijon), Monsieur David ZUPAN (Président du Tribunal Administratif de Dijon).

--

Monsieur le Doyen ouvre la séance à 12h05 et rappelle les différents points de l'ordre du jour.

**I. Approbation du procès-verbal du Conseil de gestion du 14 octobre 2025**

**PV approuvé à l'unanimité des présents et représentés (15 voix)**

## II. Informations générales

- **CIPE** : Intervention de Mme Lucie CORBIN pour présenter le Centre d’Innovation Pédagogique et d’Evaluation qui propose des ateliers de formation et des conférences accessibles à l’ensemble des enseignants y compris les enseignants vacataires. Il met différents services à disposition du personnel enseignant de l’université afin de les accompagner et de les soutenir dans le développement de leur pédagogie.
  - Courriel : cipe@ube.fr
  - Site du CIPE : <https://inspe.ube.fr/centre d innovation pedagogique et d evaluation cipe>
  - Site d’inscription aux ateliers de formation : <https://ateliers cipe.u bourgogne.fr>
- **PNR** : Intervention de M. Alexandre FOURNIER pour présenter à nouveau le service de Pédagogie Numérique et Ressource qui propose, entre autres, des formations aux outils et un accompagnement pour maîtriser les plateformes numériques. Depuis cette année des formations aux MCF stagiaires sont ouvertes (travail en collaboration avec le CIPE) ce dans le cadre de l’accueil spécifique qui leur est dédié.
  - Pour les formations du plan de formation : se référer au document et inscriptions possibles via le plan de formation UBE ouvert depuis hier ou par courriel à [formationspnr@ube.fr](mailto:formationspnr@ube.fr) ou [formationspersonnels@ube.fr](mailto:formationspersonnels@ube.fr)
  - Dans le cadre du projet Académ’IA, des formations spécifiques d’acculturation à l’IA sont proposées aux étudiants
  - Des formations à l’outil Wooflash sont aussi proposées ([alexandre.fournier@ube.fr](mailto:alexandre.fournier@ube.fr) ou [sandrine.rousseaux@ube.fr](mailto:sandrine.rousseaux@ube.fr))
  - Possibilité d’accompagner individuellement des enseignants et personnels (si les dates des formations proposées ne conviennent pas) : [formationspersonnels@ube.fr](mailto:formationspersonnels@ube.fr)
- **Prix Nobel d’Economie 2025** : le 13 octobre 2025, un français, M. Philippe AGHION avec qui l’Université a eu l’occasion de travailler, a reçu le prix Nobel d’économie aux côtés de Joel MOKYR et de Peter HOWITT pour leurs travaux sur l’impact des nouvelles technologies dans l’accélération de la croissance.
- **Vœux 2026 et l’UFR et galette** : l’ensemble des personnels de l’UFR est attendu pour partager un moment de convivialité autour de la traditionnelle galette mardi 20 janvier 2026
- **Date du prochain Conseil** : sera déterminée après sondage des disponibilités des membres du Conseil pour le 2<sup>nd</sup> semestre
- **Elections partielle du Conseil** : les élections se dérouleront les 2 et 3 décembre 2025
  - Collège A > 1 candidature, celle de M. Ferdi YOUTA
  - Collège usagers > 2 listes pour chaque circonscription Droit et AES, et malheureusement pas de candidats pour la circonscription Economie

## III. Budget initial 2026

Monsieur Romain CARRE commence, tout d’abord, par revenir sur le budget 2025 et présente les projets financés :

- Equipement pédagogique
  - Appareil IRIS : 23K€
  - Renouvellement des salles informatiques : 39K€
- Conférence débat économie : 2,5K€
- Matériel de surveillance examens : 3K€
- Goodies : 3,4K€

Il présente, ensuite, le budget de l'UFR DSEP et de ses centres de recherche, hors budget SEFCA, pour l'année 2026.

Il s'agit d'un acte de prévision des recettes et des dépenses qui pourra faire l'objet d'un budget rectificatif. Cette présentation de budget reprend les autorisations de dépenses demandées compte tenu de nos recettes propres ainsi que de notre notification.

Chiffres clés :

- Les autorisations de dépenses s'élèvent à 975 009€.
- Les prévisions de ressources propres s'élèvent à 451 587€.
- L'équilibre budgétaire est obtenu par la dotation globale de fonctionnement d'un montant de 392 596€ et par prélèvement sur le fonds de roulement d'un montant de 130 826€

Le budget des surveillances classiques (hors IEJ, DSN, M2) est stable par rapport à 2025 et reste conforme à ce qui a été consommé pour l'année 2025-2026. Il est précisé que cette enveloppe n'est ni fixe ni acquise, qu'il n'est pas possible d'obtenir une augmentation supplémentaire et qu'elle pourrait potentiellement nous être supprimée mais que néanmoins nos besoins de renforts pour les surveillances ainsi que les demandes des étudiants à besoins particuliers ne font que croître de session en session. Le volontariat des enseignants titulaires est toujours nécessaire.

Concernant le budget SEFCA / Ressources propres, il est important de noter la mise en place d'un prélèvement de 8% pour abonder le budget de l'UFR et financer des projets pédagogiques.

Par ailleurs, le coût horaire de la charge d'enseignement augmente de 50,68 à 60,5€ /h : cette année 617K€ dédiés à la charge d'enseignement pour 9 977h contre 431K€ pour 8 511h l'an dernier

#### **Budget initial 2026 approuvé par les présents et représentés (1 ABS et 19 POUR)**

#### **IV. Motion budget Nevers**

Suite à l'annonce faite par le Conseil Départemental de la Nièvre du retrait de la subvention de 40 000€ allouée chaque année à notre antenne DSEP de Nevers, des négociations sont actuellement en cours avec l'Agglomération de Nevers, notre principal partenaire financeur, le Conseil Départemental et la Gouvernance de l'UBE.

Les membres du Conseil ont été consultés pour évoquer les perspectives à venir de notre Campus Neversois.

A l'issue des échanges, le Conseil de gestion de l'UFR DSEP exprime ses plus vives inquiétudes quant à la possibilité de maintenir l'offre de formation à Nevers en l'absence d'une compensation du désengagement du Conseil Départemental, et intime les politiques locales à assumer leurs décisions sans les faire peser sur les ressources propres de l'UFR.

#### **Motion budget de Nevers approuvée par les présents et représentés (20 voix)**

#### **V. Tarifs et conventions**

- **TARIF Dépense : DSEP / Remise des Prix universitaires 24-25 DIJON**, la cérémonie annuelle est organisée le 27-11-2025 à 18h à l'amphithéâtre Bachelard. Cette année, il est proposé d'harmoniser le montant des prix des Masters, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, à 100€ et d'aligner la dotation de la Chaire Smart-City également à 100€ au lieu de 300€ les années précédentes.

**50 lauréats** dont 10 en AES, 27 en Droit, 13 en Economie

Le montant total engagé par la composante s'élève à **2850 €**

La contribution du SEFCA s'élevant à 700€ vient s'ajouter ainsi que la contribution de la chaire Smart City pour un montant de 100€.

Au total 3650€ seront engagés et 10 prix seront offerts par nos partenaires.

**Prix universitaires DSEP approuvés à l'unanimité des présents et représentés (20 voix)**

- **Convention : DSEP / Cour d'Appel de DIJON**, Par la présente convention, la cour d'appel de Dijon et l'UBE entendent d'une part établir des relations de partenariat aux fins de renforcer, dans l'intérêt des étudiants et de leurs futurs employeurs, la formation juridique dispensée dans le cadre de l'Université et de permettre la découverte du milieu professionnel de la cour d'appel de Dijon.

**Convention approuvée à l'unanimité des présents et représentés (19 voix)**

**VI. Modification de l'offre EAD préparation aux concours administratifs**

Le département EAD, rattaché à l'UFR Lettres, propose un dispositif de préparation aux concours administratifs pour les catégories A, B et C, dont la charge d'enseignement est actuellement portée par l'UFR DSEP. Ce dispositif concerne très peu d'étudiants chaque année.

Une proposition de modification de cette offre révisant les heures d'enseignement et de tutorat à la baisse est proposée aux membres du Conseil de gestion.

Aux termes des échanges, le Conseil ne souhaite pas continuer à faire porter la charge de ce dispositif à l'UFR DSEP, sachant que l'IPAG propose également une préparation aux concours administratifs, et vote pour sa fermeture à partir de la rentrée 2026.

**Fermeture du dispositif FOAD DSEP approuvée à l'unanimité des présents et représentés (17 voix)**

**VII. Durée des mandats des responsabilités pédagogiques de licence**

Ce point est reporté à une date ultérieure

**VIII. Lutte contre la fraude aux examens**

Une réunion avec les Responsables pédagogiques est programmée le 25 novembre 2025 à 14h00

**IX. Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance plénière est levée à 13h45 suivie d'un conseil restreint aux enseignants.